



ERA Antibes

Stade du Fort-Carré - Av° du 11 Novembre
06600 - Antibes - Tél : 06 68 60 05 95
atlanti2@club-internet.fr

Adhésion Adulte

250 €/An du 01/09/2025 au 31/08/2026

+ 15 € débardeur licenciés compétitions - Tee-shirt entraînement offert à tous

Réduction famille : - 20 € pour le 2ème membre d'une même famille.

Catégories

Juniors : 2007/2008
Espoirs : 2004/2005/2006
Seniors : 1992 à 2003
Masters : 1991 & avant

Entourer les disciplines souhaitées

Sprint - Haies - Lancers - Sauts
Epreuves Combinées - Cross
½ Fond - Route - 10 kms - Trail
Semi marathon et Marathon

Règlement (entourer votre choix)

- En ligne sur PAYASSO sur site Club
- En un seul chèque
- En 3 chèques encaissables à 1 mois d'intervalle
- En Espèces
- En Chèques vacances - Coupons Sports ANCV

Une fois votre licence saisie par le club, vous recevrez un mail de la Fédération Française d'Athlétisme (regardez dans vos spams)
il faudra cliquer sur le lien et répondre aux questions, lire les 3 vidéos
PPS : Parcours Prévention Santé) remplaçant le certificat médical

Entourer le nom de votre coach

Florian - Laurent - Sébastien (Running)
Sylvain (sprint - haies - Perche)
William (Hauteur - Javelot)
Marvin (Lancers)

Nom de l'athlète

Prénom de l'athlète

Photo pour les
nouveaux adhérents

Date de Naissance : Sexe : F ou M

Ville Naissance : Nationalité :

Adresse

Code Postal..... Ville :

Portable Athlète : Mail Athlète :

Portable Père (si mineur) : Mail Père :

Portable Mère (si mineur) : Mail Mère :

Profession Athlète ou Niveau Etudes :

Signature de l'Athlète

Je déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur de l'ERA Antibes. Je m'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme. Le soussigné autorise le club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du club et à publier son nom sur les résultats des compétitions. J'accepte au titre de RGPD que les informations ci-dessus soient utilisées, exploitées, traitées pour me recontacter, recevoir des newsletters et autres informations de nos partenaires. Conformément à l'article R232-45 du code du sport dans le cadre de la lutte contre le dopage, j'autorise la réalisation de prélèvements nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang.

ESPERANCE RACING ATHLETISME D'ANTIBES